Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.
surface du scellement du sol [m2]	min.	max.	min.	max.
type de toiture		max.	min.	max.
type, disposition et nombre des constructions			Hauteur des constructions [m]	

– surface du lot / de l 'ilot [ares]
– surface constructible brute [m2]
– type et nombre de logements
– nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- ho-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- fp toiture plate
- fx (y%-z%) toiture à x versants, degré d 'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- ilot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- construction existante
- construction existante à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux mixtes projetée
- domaine public communal devenant privé
- rétention d'eau enterrée pour eaux pluviales
- accès garage
- groupe d'abres et arbustes à préserver
- surface en pavé drainant

LOT 1	5.70 ares		
–	244	–	676
460	1-mi	–	4-c
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 2	3.67 ares		
–	143	–	335
211	1-mj	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 3	2.23 ares		
–	135	–	327
205	1-mj	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 4	2.95 ares		
–	120	–	288
191	1-mb	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 5+5a	2.56 ares		
–	120	–	288
181	1-mb	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 6+6a	2.49 ares		
–	120	–	288
181	1-mb	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 7	2.98 ares		
–	120	–	288
191	1-mb	–	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	–	1S+II+1C

LOT 8	2.22 ares		
–	8	–	16
8	–	–	–
–	–	–	–

LOT 9	1.09 ares		
–	8	–	16
8	–	–	–
–	–	–	–

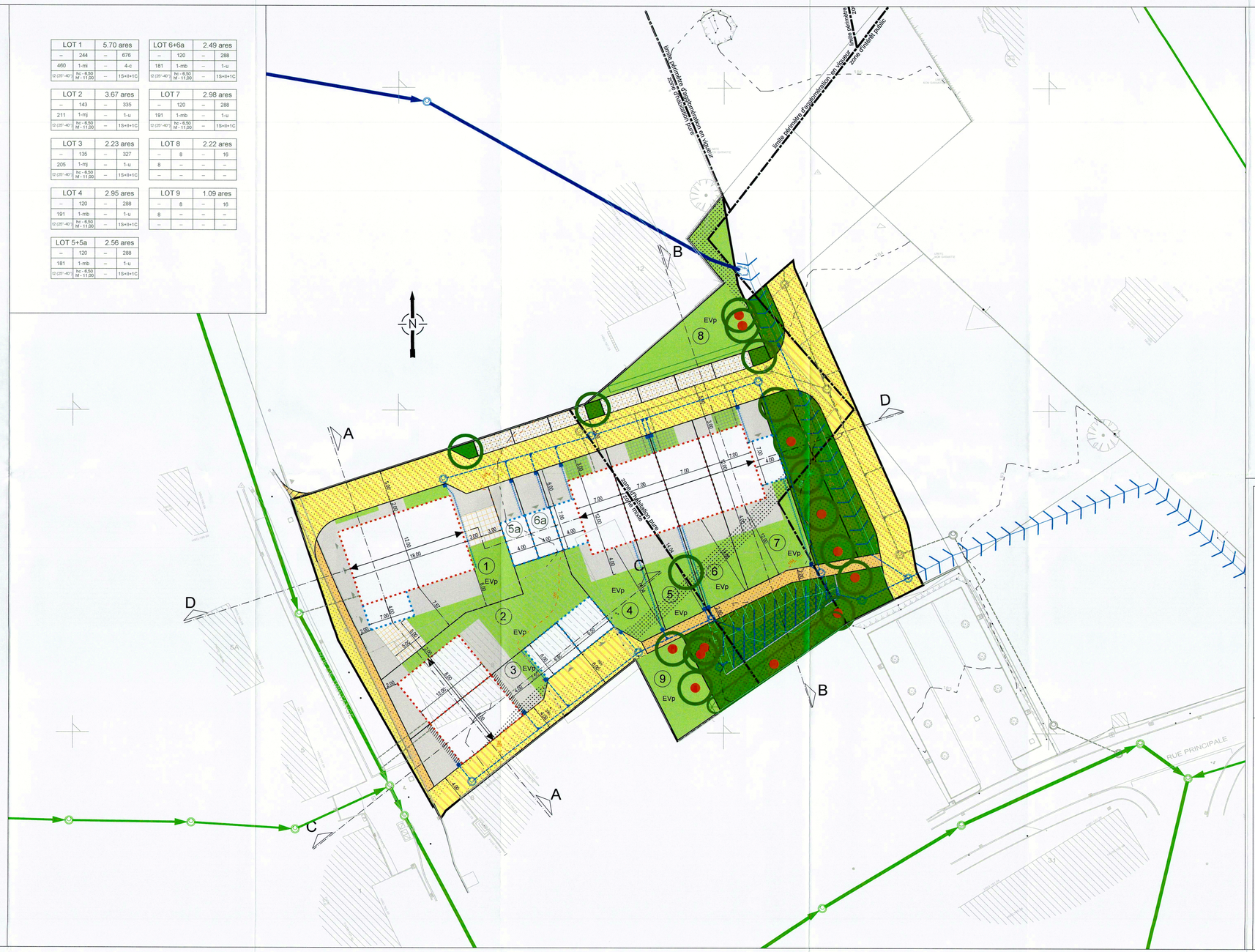

Référence: 18439/PAP1/58C
Le présent document appartient à ma décision du: 16/09/2019
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

d	COB	05.05.21	MUR		MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP APPROUVE
c	PLH	12.12.18	MUR		MISE A JOUR SUITE A AVIS DE LA CELLULE
b	PLH	09.08.18	MUR		MISE A JOUR SURFACES - ABRIS DE JARDIN
a	PLH	14.05.18	MUR		MISE A JOUR, NIVEAUX VOIRIE, CHEMIN = 12 M
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE		MODIFICATION

M. OUVRAGE : Mme HEBER FERNANDE

Dessiné par : PLH — Date : 03.04.2018 — Signature :

PROJET : Modification ponctuelle du P.A.P. 'Am Pasch' réf.: 18439/58C du 18.04.2019

Contrôlé par : MUR — Date : 03.04.2018 — Signature :

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Responsable : MUR — Date : 03.04.2018 — Signature :

BEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu

Echelle : 1/250

N° DU PLAN : 161109-1-01d

Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / IlOT					
surface d´emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l´îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m2]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+1,2,...R nombre d´étages en retrait

+1,2,...C nombre de niveaux sous combles

+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l´acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu

onc constructions en ordre non contigu

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d´inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté

îlot projeté

terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé

EVP espace vert public

ADJ aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

construction existante

construction existante à démolir

niveau dalle (à titre indicatif)

canalisation pour eaux mixtes existante

canalisation pour eaux mixtes projetée

domaine public communal devenant privé

rétention d'eau enterrée pour eaux pluviales

accès garage

groupe d'abres et arbustes à préserver

surface en pavé drainant

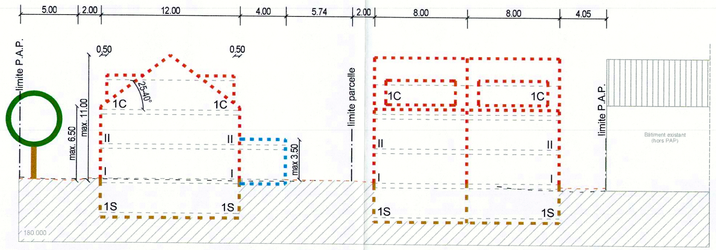

COUPE AA

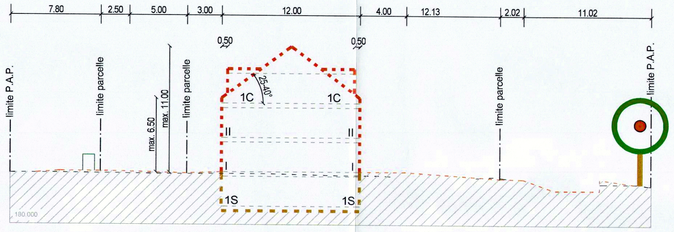

COUPE BB

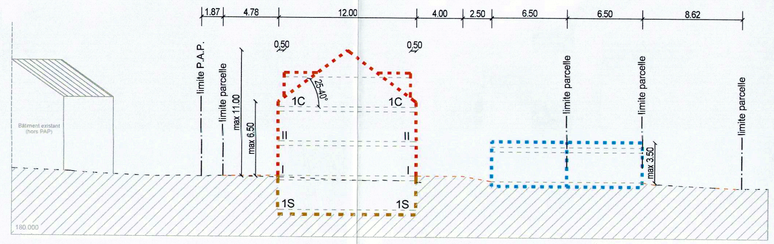

COUPE CC

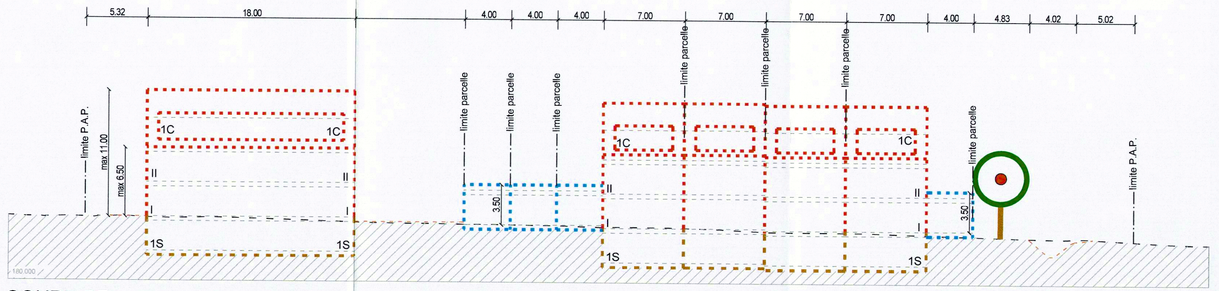

COUPE DD

Référence: 18439/PA1/58C
Le présent document appartient à ma décision
du: 16/09/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
c	COB	04.05.21	MUR	MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP APPROUVE
b	PLH	11.12.18	MUR	MISE A JOUR SUITE A AVIS DE LA CELLULE
a	PLH	04.05.18	MUR	MISE A JOUR, NIVEAUX VOIRIE, CHEMIN = 12 M

M. OUVRAGE : Mme HEBER FERNANDE

Dessiné par : PLH Signature :
Date : 03.04.2018

PROJET : Modification ponctuelle du P.A.P. 'Am Pasch' réf.: 18439/58C du 18.04.2019

Contrôlé par : MUR Signature :
Date : 03.04.2018

OBJET : COUPES

Responsable : MUR Signature :
Date : 03.04.2018

bEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu

Echelle : 1/250

N° DU PLAN : 161109-1/02c